



Commune de TRIORS

Procès-Verbal du conseil municipal du 22 Novembre 2022 à 20h30

Dûment convoqué le 17 Novembre 2022, le conseil municipal s'est tenu dans la salle du conseil, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers votants : 11

Présents :

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Pascal HANSBERQUE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Pascal MINODIER, Nicole BOUY, Michel BOUY, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

Absentes excusées : Marie-Ange CHABERT a donné procuration à Sébastien AVIT ; Anne-Laure COINDRE a donné procuration à Michel BOUY.

Absent : Frédéric PERNOT.

Secrétaire de séance : Nicole BOUY.

Quorum : 7

Ordre du jour :

1°) Délibérations :

- Longueur des chemins ruraux et de la voirie communale
- Révision charges variables pour location salle polyvalente
- Décision Modificative pour augmenter le compte 6451

2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

3°) Questions diverses.

Démission de Sonia CHABERT par courrier du 17 octobre 2022.

DELIBERATIONS

- Longueur des chemins ruraux et de la voirie communale : le Département souhaite connaître la longueur de la voirie communale afin de pouvoir calculer la Dotation Forfaitaire à Orientation Voirie à attribuer à la commune. En 2022, la longueur des chemins ruraux revêtus dans la commune est de 9 141 mètres linéaires, et celle de la voirie communale est de 7 972 mètres linéaires.
- Révision des charges variables pour la location de la salle polyvalente : suite au contexte actuel, les prix des énergies subissent de fortes hausses, il convient d'augmenter les prix des charges variables. L'électricité est actuellement facturée 0.32 € /kWh et va passer au 1^{er} janvier 2023 à 0,40 €/kWh ; M. le Maire propose au conseil de passer ce tarif à 0,50 €/kWh. Le gaz est actuellement facturé 2.10 € /m³ et risque de fortement augmenter. M. le Maire propose de mettre ce tarif à 2,50 € /m³.
- Décision Modificative pour augmenter le compte 6451 pour régler les charges de personnel.

→ Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

COMMISSIONS

CAS : les décorations pour le repas des anciens sont presque terminées, il y a 36 inscrits. La recherche des sponsors pour la tombola continue.

SIEH : réflexion pour poser des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments.

Déchets : les conteneurs ont été mis en place, le goudronnage a été fait aujourd'hui. Il manque juste les conteneurs pour les personnes à mobilité réduite ainsi qu'un panneau de « stationnement interdit » au point de collecte des Vernes pour les promeneurs.

SDED : le renforcement du réseau électrique à Champoize devrait se faire dans les prochains jours, les câbles en partie aérienne seront changés.

Travaux : les petites réparations demandées à l'école ont été effectuées. Le sol de la salle du conseil a été recalé. L'entreprise Terpend va venir début décembre pour nettoyer les mares d'eau. Des devis ont été demandés pour modifier l'éclairage de la salle polyvalente et passer aux LED. Les tables de pique-nique et ping-pong pour le terrain multi-usages vont être commandées cette semaine ainsi que les arbres (polonia, murier grandes feuilles, hêtre pourpre) L'Agglo va changer l'émetteur Cigale qui se trouve sur le parvis de la salle polyvalente demain matin.

Urbanisme : les DP de MM OUDILLE (réfection de toiture) et HANSBERQUE (pergola) ont été accordées. Pascal est allé à une réunion PLH à Châtillon : le Plan Local de l'Habitat est révisé tous les trois ans, ils ont eu des informations sur les logements sociaux.

SivoS : Sébastien B. remplace Sonia dans la commission. Le taux de l'assurance SOFAXIS pour les agents a été voté. Une demande de subvention pour mettre une alarme sur l'ensemble de l'école maternelle est en cours. Au vu des très fortes hausses des prix de l'énergie, l'Etat a mis en place le « filet de sécurité inflation », des aides dont le SivoS devrait pouvoir bénéficier.

Kaliwali : a un très gros déficit et demande une subvention exceptionnelle à la mairie de Châtillon pour pouvoir régler les charges du mois de novembre et tenter ainsi de terminer l'année civile. La mairie de Châtillon souhaiterait que les mairies de Parnans et Triors participent à cette aide également.

SID : il y a quelques années, le prix au m³ était de 0.07€, cette année il est à 0.12€ et l'année prochaine il va passer à 0.60€. Les abonnements vont certainement augmenter également. Les agriculteurs sont en colère. Emmanuelle Anthoine a interpellé les ministres de l'Agriculture et des énergies mais pas de retour pour l'instant. Des cultures risquent donc de disparaître comme le maïs par exemple.

Ecole : Nicole remplace Sonia dans la commission. Le conseil d'école a eu lieu le 8 novembre. Il y a 35 élèves cette année et 37 en prévision l'an prochain. Les parents d'élèves ont été élus : Marie-Claire M., Elodie V. titulaires et Aurore B. suppléante. Des réflexions sont en cours sur l'aménagement de la cour.

Le Salon des Artistes triorais s'est très bien passé, il y a eu beaucoup de visiteurs. Les artistes étaient 19. Proposition d'offrir aux régisseurs de la buvette municipale des chèques cadeau : accepté à l'unanimité. Le marché d'automne du Sou des écoles se déroulera le dimanche 27 novembre dans la salle polyvalente. La soirée dansante de Danse 26 se fera le samedi 10 décembre à la salle polyvalente. Le goûter de Noël avec l'arrivée du Père Noël sera le 15 ou 16 décembre après-midi à l'école. La cérémonie des vœux du maire se déroulera le mardi 3 janvier à 19h à la salle des associations. La Saint Vincent aura lieu les 22, 23 et 24 janvier 2023, Adriana et Pascal HANSBERQUE sont les présidents.

Séance levée à 23h00.

Prochaine réunion : mardi 10 janvier à 20h30

La Secrétaire de séance



Le Maire

